

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 89 (1962)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Activité patoisante valaisanne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-232799>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Pages valaisannes

## Activité patoisante valaisanne

L'assemblée générale des patoisants valaisans a tenu ses assises à Sion, Hôtel des Treize-Etoiles, sous la direction de M. Jean Duey, président du Comité cantonal.

Les statuts de la future Association cantonale ont été adoptés d'emblée. Après 7 ans d'activité, il était temps d'avoir une association formée d'éléments coordonnés où les devoirs de chacun sont bien établis.

En application de ces statuts, l'assemblée a renouvelé son comité comme suit :

président : Jean Duey, Chalais ;  
vice-président : Adolphe Défago,

Illiez ;

caissier : René Dubuis, Savièse ;

secrétaire : François Robyr,  
Montana ;

### Membres :

le R. curé Salamin, Hermann Salins,  
Joseph Gaspoz, président du Comité romand, Alexis Amoos, Randogne,  
Théo Crettenand, Isérables, Théodule Coppex, St-Maurice, Henri Thetaz,  
Sierre, Georges Besse, président de la Komona de Genève.

M. Schulé directeur du Glossaire romand fit un excellent rapport sur la fête patoisante d'Aoste, les 21 et 22 octobre dernier. Ce congrès italo-provençal fut honoré de hautes personnalités et l'on y vota d'intéressantes résolutions mentionnées dans le *Conteur* du 15 novembre dernier. La ligne d'action préconisée par ce congrès concorde exactement, selon M. Schulé, avec les méthodes adoptées chez nous en Suisse romande où nous serions même mieux outillés dans notre action, du fait que nous avons le précieux avantage du concours de la radio.

M. Gaspoz, après la lecture des comptes, adoptés, donna un bref exposé sur cette importante fête valdotaine. Cel-le-ci a révélé qu'au-delà des Alpes, nos amis valdôtains, piémontais, provençaux ont su démontrer dans un magnifique élan leur résolution de défendre la belle cause du patois.

M. le Dr Donnet, archiviste cantonal, s'est aimablement offert à recevoir et à classer tous les documents patois qu'on voudra bien lui adresser. Une réglementation établira les droits des propriétaires de ces œuvres littéraires quant à leur utilisation ou consultation par des tiers, le droit de propriété, etc.